



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Manche

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Élaboration d'un Plan de Prévention des
Risques Littoraux sur les communes de
St-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon et
Genêts

Annexe 14 : Rencontres des intervenants

01643212 | octobre 2018 | v1





16 Boulevard de l'Ecce Homo
49100 Angers

Directeur d'affaire : PVE

Responsable d'affaire : PPI

Email :
hydratec.angers@hydra.setec.fr

N°affaire : 01643212

T : 02 41 57 05 73
F : 02 41 57 05 97

Fichier : ANNEXE 14 Rencontres_intervenants.docx

Version	Date	Etabli par	Vérifié par	Nb pages	Observations / Visa
1	18/10/2018	LUE		10	

TABLE DES MATIÈRES

1	INTER-SAGE	7
1.1	Intervenant.....	7
1.2	Objectifs.....	7
1.3	Synthèses de la rencontre.....	7
2	SMBCG – CONSERVATOIRE DU LITTORAL – SYMEL	9
2.1	Intervenants.....	9
2.2	Objectifs.....	9
2.3	Synthèses de la rencontre.....	9

1 INTER-SAGE

1.1 INTERVENANT

L'Inter-SAGE était représenté par M. Travert, directeur.

1.2 OBJECTIFS

Objectifs de cette rencontre :

- Problèmes rencontrés sur le secteur d'étude ;
- Évolution du site ;
- Éventuelles données disponibles.

1.3 SYNTHESES DE LA RENCONTRE

M. Travert expose la fonction de l'Inter-SAGE, qui reprend la compétence PI (Protection Inondation) sur le secteur de 3 SAGES :

- SAGE Marais de Dol ;
- SAGE Couesnon-Fougère ;
- SAGE Sélune.

Un 4^{ème} SAGE sera prochainement intégrer dans cet inter-SAGE : SAGE Côtier Granvillais.

Ce regroupement de SAGES permet d'avoir une vision globale de la Baie et de mener ainsi des aménagements cohérents sur toute la cellule sédimentaire.

M. Travert fait état de problèmes d'envasement dans la baie du Mont Saint-Michel, aux exutoires des différentes rivières, et notamment au droit de la Claire Douves.

D'après un exposé présenté à l'Inter-SAGE récemment par l'université de Caen (Mme TESSIER Bernadette), il existe un déficit de sédiments dans la baie, pouvant expliquer l'absence d'effets des ouvrages mis en place (épis en big bags réalisé le 21 juin 2016). Les sédiments présents ne rechargent pas les plages mais comblent le fond de l'estuaire. M. Travert nous renvoie par ailleurs vers le site du ROLNP pour consulter l'historique du trait de Côte.

M. Travert met en évidence la pauvreté du site en sable dans la commune de Saint-Jean-le-Thomas, laissant apparaître la tanguie, substrat gris de plus de 4000 années, composé principalement de débris coquilliers calcaires et d'une fraction vaseuse de limons et d'argiles.

M. Travert aborde également le comportement de la Sée-Sélune, divaguant du Nord au Sud sur un cycle lunaire (18,3 années). Le Couesnon suivrait ces mêmes divagations mais d'Ouest en Est. Une étude existe sur ce phénomène.

M. Travert aborde également les phénomènes de remontée de nappe de plus en plus fréquents.

2 SMBCG – CONSERVATOIRE DU LITTORAL – SYMEL

2.1 INTERVENANTS

La rencontre s'est déroulée le 18 juillet 2018 en compagnie du:

- SMBCG représenté par :
 - Mme Génin (Responsable des services)
 - M. Eychenne (Technicien rivière)
- Conservatoire du Littoral représenté par M. Grivaud (Chargé de mission Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel)
- Symel représenté par M. Bion (Garde du Littoral)

2.2 OBJECTIFS

Objectifs de cette rencontre :

- Identifier les points sensibles tant sur l'aspect littoral que sur le secteur des marais :
 - Points singuliers entraînant des inondations ;
 - Observations sur les dernières inondations liées au marais ;
- Évolution du site ;
- Éventuelles données disponibles.

2.3 SYNTHESSES DE LA RENCONTRE

- Il existe des cartes des zones affectées par les inondations disponibles sur internet ;
- Existence de photos des maisons les pieds dans l'eau au chemin du Pré de la Porte ;
- Présence de Gabions pour observer les oiseaux, source de risques avec intervention des pompiers à plusieurs reprises ;
- Conjonction marée – Lerre en 2000, 2004 et 2010 (ou 2011) ;
- Étude de la DREAL sur le parking du Pignochet
- La crue de 2018 est une crue comme il n'y en avait pas eu dans le secteur depuis 20 ans (M. BION) ;

Données SMBCG :

- Débits caractéristiques des cours d'eau ;
- Données topographiques disponibles dans le lit de la Claire Douves ;

- Une étude réalisée par SOGETI sur les inondations du Lerre ;

Terrain :

Cordon dunaire :

- Largeur du cordon dunaire : 12 mètres au plus court (M. Eychenne) ;
- Les dunes sont abîmées par le piétinement des chevaux ;

Claire Douves et inondations :

- Pont obstrué entre le marais de la Bunelle et le marais de la Claire Douves, impliquant une absence d'écoulement ;
- Caves inondées dans le secteur de Saint-Jean-le-Thomas. Ce serait par la nappe et non pas par le cours d'eau.
- Lors des plus fortes inondations de la Claire Douves, la route départementale entre Saint-Jean-le-Thomas et Genêts est coupée en plusieurs points. Lors d'une crue mémorable, il était même possible de faire de la barque au-dessus des pieux des clôtures des champs ;
- Buses en travers de la Claire Douves répertoriées ;
- Les radiers des buses ne sont pas toujours à hauteur du lit, lorsqu'ils sont trop haut et que la lame d'eau est faible, l'écoulement est bloqué et il se crée des zones mortes ; Problème similaire sur un pont de la Claire Douves.
- Présence de roselières pouvant gagner le lit de la Claire Douves ;
- La largeur du lit de la Claire Douves varie sur tout son linéaire. Des actions sont entreprises pour reprofiler le lit, mais de manière ponctuelle et non globale.
- Goulet d'étranglement du marais de la Claire Douves au niveau des falaises mortes (Route de la Plage à Dragey) ;
- La Claire Douves passe sous la route départementale via un ouvrage modifié de nombreuses fois. Présence de 2Ø1500 sous cet ouvrage.
- Le tracé de la Claire Douves est droit après la passerelle en bois, il a été creusé artificiellement ;
- Des futurs levés topographiques sont prévus sur la Claire Douves après la passerelle en bois jusqu'à la confluence avec le Lerre.
- Un « bourlet » de sédiment se dépose à l'aval immédiat de la porte sous l'effet de la fermeture de la porte. Par ailleurs, la porte n'est pas étanche.
- La porte se situe à la confluence entre le Lerre et la Chantereine, dont l'arrivée se fait de manière oblique, entraînant un courant de retour en amont de la porte et le dépôt de sédiments (la Chantereine apporte une quantité importante de sédiments) ;
- La Chantereine déborde sur la route départementale en amont de la propriété privée à travers laquelle chemine le cours d'eau (observation faite à l'hiver 2018) ;